



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

insecticides

Question écrite n° 79848

Texte de la question

M. Michel Liebgott * interroge M. le ministre de l'agriculture et de la pêche à propos de l'utilisation en France du « Poncho-Maïs ». Son ministère a récemment annoncé une procédure d'urgence pour l'homologation d'un insecticide de traitement des semences appelé communément « Poncho Maïs » dont la molécule active est la clothiandine, aux propriétés neurotoxiques. Cette volonté d'homologation ne semble pas satisfaire tant les associations de défense de l'environnement que les instances européennes puisque la Commission aurait émis des réserves quant au devenir de cette molécule dans les différents compartiments de l'environnement (sol et eau) ainsi que sur les abeilles. Il souhaite donc connaître sa position quant à l'autorisation de commercialisation de cette molécule aux effets environnementaux connexes jugés préjudiciables.

Texte de la réponse

La substance active clothianidine fait actuellement l'objet d'une évaluation scientifique au niveau communautaire. En France, les dossiers des produits phytopharmaceutiques contenant la substance active clothianidine ont été soumis à la commission d'étude de la toxicité, structure nationale d'évaluation des risques scientifiques. Celle-ci a requis des compléments d'information des entreprises productrices pour ce qui concerne le risque pour les organismes aquatiques et les abeilles. Les conclusions de l'évaluation communautaire sont attendues pour le printemps. Sur cette base, la Commission européenne devrait faire, d'ici la fin du premier semestre 2006, une proposition quant à l'opportunité de l'inscription de la clothianidine sur la liste des substances actives phytopharmaceutiques autorisées dans l'Union européenne. Par conséquent, le ministère de l'agriculture et de la pêche a décidé d'attendre les résultats de l'évaluation scientifique avant de prendre toute décision concernant l'éventuelle homologation de produits phytopharmaceutiques contenant de la clothianidine.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79848

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2005, page 11149

Réponse publiée le : 7 février 2006, page 1241